



S-P-M Système Plaque Minéralogique

M. CORSO Adrien

PDG

190 avenue de parme

01000 BOURG-EN-BRESSE

FRANCE

Son Excellence António Guterres

Secrétaire général

Nations Unies

New York NY 10017

États-Unis

Bourg-en-Bresse, le 5 juillet 2024

Objet :

Demande d'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que **S-P-M Système Plaque Minéralogique** soutient les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (Pacte mondial) concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette communication, nous exprimons notre engagement à intégrer le Pacte mondial et ses principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre entreprise, et à nous engager dans des projets de collaboration faisant progresser les objectifs plus larges des Nations Unies, notamment les Objectifs de développement durable (ODD).

S-P-M Système Plaque Minéralogique fera une déclaration claire de cet engagement auprès de nos parties prenantes et du grand public.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial de l'ONU est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (CoP), décrivant les efforts de notre entreprise dans la mise en œuvre des Dix principes.

SAS au capital de 2 265 140 euros

Groupe SPM – 190 avenue de Parme – 01000 Bourg-en-Bresse – France

Tél : (+33) 474 42 27 02 - Fax : (+33) 474 42 60 22 - email : contact@spm-groupe.com

RSC BOURG 423 706 142 - Intra FR77 423 706 142 - Site web : www.spm-groupe.com



Nous sommes en faveur de la responsabilité publique et de la transparence, et nous nous engageons donc à rendre compte de nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion au Pacte mondial, puis chaque année, conformément à la politique du Pacte mondial de l'ONU en matière de Communication sur le Progrès.

Cela comprend :

- Une déclaration signée par le plus haut dirigeant de l'entreprise exprimant un soutien continu au Pacte mondial et renouvelant notre engagement permanent envers l'initiative et ses principes. Cette déclaration est distincte de notre lettre initiale d'engagement à adhérer au Pacte mondial de l'ONU ;
- La publication annuelle de notre CoP, au travers du questionnaire en ligne dédié, par lequel nous présenterons les efforts continus de notre entreprise pour intégrer les Dix principes à notre stratégie, notre culture et nos opérations quotidiennes, et contribuer aux objectifs des Nations Unies, en particulier les ODD.

Veuillez agréer, Excellence, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma très haute considération.

M. CORSO Adrien
Président Directeur Général

Système Plaque Minéralogique
190 avenue de Parme
01000 Bourg en Bresse
Tél. 04 74 42 27 02 - Fax 04 74 42 60 22
RCS Bourg 423 706 142

SAS au capital de 2 265 140 euros

Groupe SPM - 190 avenue de Parme - 01000 Bourg-en-Bresse - France
Tél : (+33) 474 42 27 02 - Fax : (+33) 474 42 60 22 - email : contact@spm-groupe.com
RSC BOURG 423 706 142 - Intra FR77 423 706 142 - Site web : www.spm-groupe.com